



Bougival, vendredi 17 mai 2024

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/03429**Modifié par l'avis n° FR/2024/04690**

Pris en application :

Modalités d'exploitation (Essais de navigation par l'écluse n°1)**SEINE AVAL - ÉCLUSES DE MÉRICOURT - PK. 120,580****Modification des conditions de navigation (Navigation possible par les deux écluses, sur indication de l'agent en poste) (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 27/05/2024 à 08:00 au 24/06/2024 à 08:00**

- o Seine à l'aval de Paris (écluses de Méricourt)
pk 120,580

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés du démarrage des essais de navigation par l'écluse n°1 de 185 x 17 m de Méricourt **à partir du lundi 27 mai 2024 à 8h00** et jusqu'au lundi 24 juin 2024 à 8h00.

Pendant cette période, **la navigation sera possible dans les deux écluses de Méricourt.**

Toutefois, afin de permettre à l'entreprise de finaliser les travaux de levée de réserves sur les deux écluses, le passage aux écluses sera assuré de la manière suivante, sur ordre de l'agent d'exploitation en poste :

- **Du 27/05 au 10/06 : navigation privilégiée par l'écluse n°1 de 185 x 17 m ;**

- **Du 10/06 au 24/06 : navigation privilégiée par l'écluse n°2 de 185 x 12 m.**

- A partir du 24/06 : navigation par les deux écluses sans restriction, sauf aléa travaux.

Toute modification du planning et/ou du phasage fera l'objet d'un avis à la batellerie modificatif.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale. Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

25/06/2024

Cadre d'astreinte

Signé

Côme PELEE DE SAINT-MAURICE